

REPUBLIQUE
FRANCAISE

COMMUNE DE LA VOULTE SUR RHONE

DEPARTEMENT DE
L'ARDECHE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Affichée le : 07/10/2024
Jusqu'au : 07/12/2024

ARRONDISSEMENT
DE PRIVAS

Le Mardi 24 Septembre 2024 à 19h58 (heure de convocation à 19h),
Le Conseil Municipal de la Commune de LA VOULTE-SUR-RHONE s'est réuni en salle du Conseil Municipal sur convocation et sous la présidence de Bernard BROTTES, Maire.

**Session ordinaire
Du
24/09/2024**

Etaient présents : Bernard BROTTES, Sylvie ANDRE-COSTE, Jérôme LEBRAT, Pierre FUZIER, Bernard PICCOTTI, Nadine CHAIX-IMBERTECHE, Lucien RIVAT, Martine BOULON, Jacques VOLLE, Christine PASTURAL, Didier VENTUROLI, Sandrine MEJEAN, Rachel KLEIN, Thierry SEILER, Éric PAQUERIAUD, Sébastien LANONE, Alain GAS, Sébastien WALTERSKI, Hélène LACROIX, Martine VABRES, Jimmy VERDOT, Christel DUVERNOIS, Stanislas ANTHERION

Date de convocation :
18/09/2024

Date d'affichage :
18/09/2024

Nombre de
conseillers :

Absent (s) excusé (s) :

Cynthia HOARAU a donné procuration à Christel DUVERNOIS
Aurélie ANTHERION

En exercice : 27

Présents : 23

Procurations : 1

Votants : 24

Manon REYNE

Blandine PUAUX

Martine BOULON a été désignée secrétaire de séance.

Le quorum est atteint, l'instance peut valablement délibérer.

N°	Objet	Délibérant
2024/034	ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE SUITE A UNE DEMISSION	Entendu l'exposé, le conseil municipal à 11 votes contre et 13 votes pour : <ul style="list-style-type: none"> • DECIDE que l'adjoint à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant ; • PROCEDE à la désignation d'un adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue : Martine BOULON. Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.
2024/035	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS	Entendu l'exposé, le conseil municipal à 14 votes pour la liste 1, 9 votes pour la liste 2 et 1 abstention : <ul style="list-style-type: none"> • PROCEDE à la désignation par vote à bulletin secret des représentants du conseil municipal au Conseil d'Administration du CCAS, au scrutin proportionnel de listes

		<p>au plus fort reste déterminé par un quotient électoral, lequel est calculé en divisant le nombre des suffrages exprimés par le nombre de sièges ;</p> <p>Sont donc élus pour siéger au Conseil d'administration du CCAS :</p> <p>Martine BOULON Jacques VOLLE Christine PASTURAL Martine VABRES Jimmy VERDOT</p> <ul style="list-style-type: none"> • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/036	NOMINATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à 15 votes pour et 9 abstentions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • DESIGNE Mr Bernard PICCOTTI comme correspondant défense. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/037	ALIENATION D'UN VEHICULE COMMUNAL	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CEDE l'autocar immatriculé AA-307-AS au prix de 6 500 € à la société DRÔME BUS domiciliée 95 Chemin du Sapin Bleu 26750 Montmiral ; • DIT que cette recette sera portée au budget principal, exercice 2024, article 775. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/038	PROJET DE VENTE DE LA PARCELLE AN 734 - MODIFICATIONS	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ACCEPTE la proposition d'achat de Monsieur et Madame NEBOIS d'un montant de 17 396.10 € pour la parcelle numérotée au cadastre AN 734 ; • DIT que la recette résultant de la vente sera inscrite à l'exercice du budget 2024, chapitre 024 ; • DIT que les frais de publication de l'acte seront à la charge de la commune et les frais de viabilisation du terrain à la charge de l'acquéreur ; • AUTORISE Monsieur le Maire à procéder en la forme administrative pour régler de la vente et en ce sens de dresser un acte administratif de vente en application des dispositions du CGCT ; • AUTORISE Monsieur Bernard Piccotti, adjoint délégué à l'urbanisme, à signer l'acte administratif de vente au nom de la commune ; • ACTE la vente à compter de la signature des actes ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>

2024/039	PROJET DE VENTE D'UN LOCAL COMMUNAL	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ACCEPTE la proposition d'achat de Monsieur NAVARRO d'un montant de 33 500 € et de signer en ce sens une promesse de vente ; • DIT que la recette résultant de la vente sera inscrite au budget 2024, chapitre 024 ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/040	INSTITUTION DE LA PROCEDURE D'ENREGISTREMENT DES LOCATIONS D'UN MEUBLE DE TOURISME – CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRI-VAS CENTRE ARDECHE	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE l'institution de la procédure d'enregistrement des locations de courte durée sur la commune ; • APPROUVE la convention de mise à disposition du service « Declaloc' » avec la Communauté d'Agglomérations Privas Centre Ardèche ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/041	CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE COMMUN DE LA COMMUNAUTE D'AG-GLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDCHE POUR L'ORGANISATION DES INTERVENTIONS MUSICALES EN MILIEU SCOLAIRE	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE la convention d'adhésion au service commun de la CAPCA pour l'organisation des interventions musicales en milieu scolaire ; • DIT que les crédits correspondants sont prévus aux exercices 2024 et 2025 ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention et tout document relatif à l'exécution de la présente délibération. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/042	CONVENTION D'UTILISATION DE LA PISCINE DE BEAUCHASTEL POUR L'ENSEI-GNEMENT DE LA NATATION	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE la convention de partenariat pour les séances de piscine des écoles de la Voulte sur Rhône ; • APPROUVE la prise en charge financière des séances tel que défini dans la convention ; • DIT que les crédits correspondants sont prévus aux exercices 2024 et 2025 ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/043	CONVENTION TYPE AVEC L'EDUCATION NATIONALE POUR LA MISE A DISPO-SITION D'ACCOMPAGNANTS D'ELEVES EN	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE la convention type avec l'éducation nationale pour la mise à disposition d'accompagnants d'élèves en situation de handicap ;

	SITUATION DE HANDICAP	<ul style="list-style-type: none"> • AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention et tout document relatif à l'exécution de la présente délibération. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/044	CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC AVEC ATC FRANCE POUR UN RELAIS TELEPHONIQUE	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ABROGE la convention signée avec la société FPS TOWERS portant sur le même objet, devenue caduque ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public à intervenir avec la société ATC France, selon projet en annexe. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/045	CONVENTION DE PARTENARIAT CHAT « MELI MELO »	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE la convention entre la commune de la Voulte sur Rhône et l'association « Chats méli-mélo » ; • DIT que la dépense est prévue au budget principal 2024 ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tous les documents s'y rapportant. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/046	SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD AVEC EDF ET DALKIA	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE le protocole technique et financier tripartite permettant la livraison directe d'énergie par EDF auprès de DALKIA, pour simplification des relations, selon le projet annexé ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer le protocole d'accord tripartite ainsi que tous les documents s'y afférant. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/047	CREATION D'UN POSTE D'ATTACHE TERRITORIAL	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à 10 votes contre, 13 votes pour et 1 abstention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE la création d'un poste d'attaché territorial et la modification subséquente du tableau des effectifs municipaux. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/048	CREATION DE TROIS POSTES D'ADJOINTS TECHNIQUES PRINCIPAUX DE SECONDE CLASSE	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE la création de trois postes d'adjoints techniques principaux de seconde classe et la modification subséquente du tableau des effectifs municipaux. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>

2024/049	RECRUTEMENT D'AGENTS RECENSEURS	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE la création de 12 postes d'agents recenseurs sachant que les crédits nécessaires à la rémunération de ces agents nommés ainsi que les charges sociales s'y rapportant seront inscrits au budget 2025 aux chapitres et articles prévus à cet effet, et qu'il est prévu une dotation de recensement versée par l'INSEE dont le montant n'est pas connu à ce jour (exemple 2019 : 9 790 euros) ; • APPROUVE les modalités de rémunération des agents recenseurs définies dans le tableau ci-dessus. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/050	CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE la création d'un poste d'adjoint administratif territorial et la modification subséquente du tableau des effectifs municipaux. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/051	APPROBATION DU REGLEMENT DE FORMATION	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE le règlement de formation de la collectivité. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/052	MISE A DISPOSITION DU MAIRE D'UN VEHICULE DE SERVICE	<p>Entendu l'exposé, Jérôme LEBRAT, Nadine CHAIX-IMBERTECHE, Lucien RIVAT, Sandrine MEJEAN, Rachel KLEIN, Éric PAQUERIAUD, Sébastien WALTERSKI, Hélène LACROIX, Martine VABRES et Jimmy VERDOT, après avoir participé au débat, ne prennent pas part au vote et quittent la salle du conseil municipal.</p> <p>Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents (les élus ci-dessus désignés n'ayant pas pris part au vote après avoir participé aux débats) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • AUTORISE Monsieur le Maire à utiliser le véhicule ci-dessus désigné en tant que véhicule de service dans l'exercice de son mandat. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/053	CONVENTION DE SOUTIEN AUX POLITIQUES DE RESERVE OPERATIONNELLE	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE la convention de soutien aux politiques de réserve opérationnelle selon modèle ci-joint, entre le Ministère de l'Intérieur, le Ministère des Armées et la Commune de La Voulte sur Rhône. • AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous documents s'y rapportant. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>

Fin de séance à 22h48